



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du quatre décembre 2020, s'est réuni au Groupe Scolaire, sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Marie Christine PONCET, Franck GUILLON, Régis GUINAND, Karine FONT, Christine DENIS, Jean Marc BRUYAS, Gilles BROSSARD, Sonia GILBERT, Patrick CHILLET, Nadine GOUTAGNY, Pierre CORDIER, Gisèle PIEGAY, Marilyne POYARD, Yann MALEYSSON, Franck ESSERTEL (arrivée à 20h15), Virginie BONNIER

Absents :

Excusés : Ludovic GOY

Pouvoirs :

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

⇒ **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 12 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

⇒ **Délibérations**

⇒ ***N°2020-49 : Acquisition de terrains pour intégration dans le domaine public - Régularisation suite procédure d'alignement***

Monsieur le Maire présente un plan d'arpentage réalisé par le cabinet DENTON. Il convient dès lors de régulariser la situation correspondante. Pour cela, Monsieur le Maire propose d'acquérir 28 m² dans la parcelle E520, à l'euro symbolique. Monsieur le Maire rappelle que l'article L141-3 du Code de la voirie routière dispense d'enquête publique les procédures de classement et déclassement des voies communales dès lors qu'il n'y a pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par ces voies.

Adopté à l'unanimité

⇒ ***N°2020-50 : Vente de terrains - Régularisation suite procédure d'alignement***

Monsieur le Maire présente un plan d'arpentage, réalisé par le cabinet DENTON. Suite à une procédure d'alignement, il convient de régulariser la situation correspondante. Pour cela, Monsieur le Maire propose de vendre deux parties de terrain, de 11m² et 22m² appartenant au domaine public de la commune. Ces surfaces sont utilisées pour aligner le chemin sur l'existant historique : mur d'enceinte de la propriété privée. Monsieur le Maire propose de les vendre à l'euro symbolique.

Adopté à l'unanimité

Arrivée de Franck Essertel

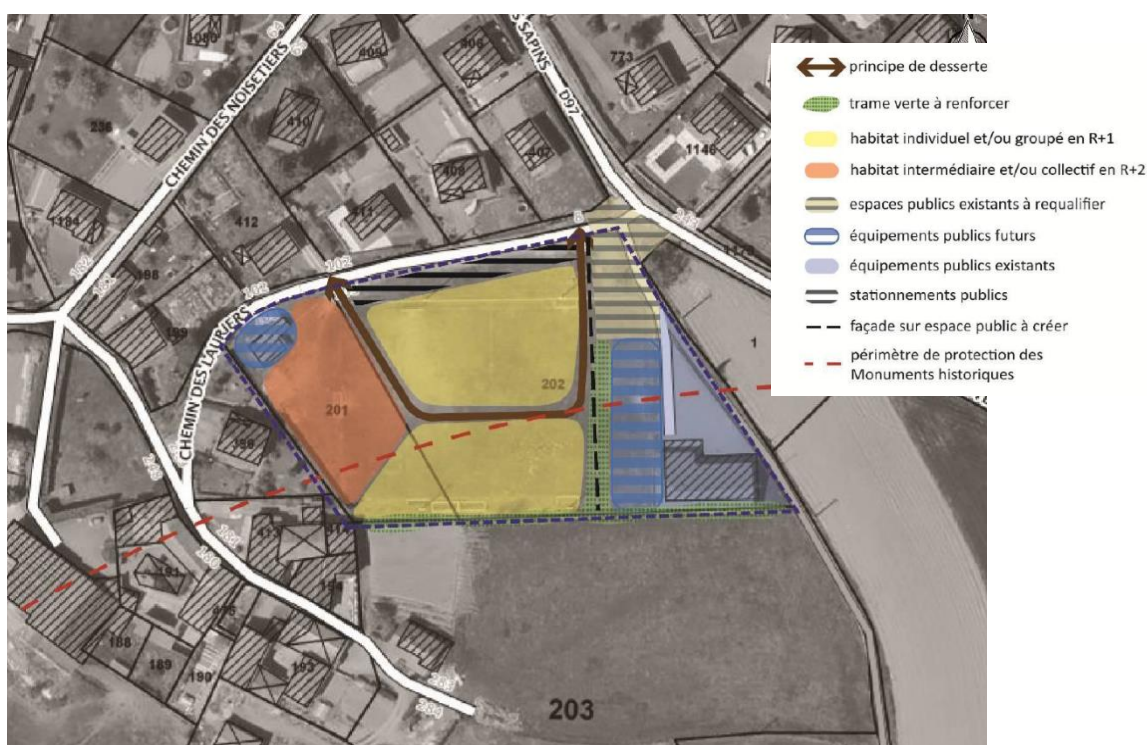
⇒ **N°2020-51 : Acquisition de terrains pour intégration dans le domaine public - Régularisation**

Monsieur le Maire présente un plan d'arpentage réalisé par le cabinet GEOLIS. Il convient dès lors de régulariser la situation correspondante. Pour cela, Monsieur le Maire propose d'acquérir 159 m² dans la parcelle G163, à l'euro symbolique. Le mur de soutènement du chemin rural s'est effondré en partie basse. La réfection s'est faite par un talutage avec prise d'une bande de terrain, ce qui a permis de rendre cette opération possible à moindre coût pour la commune.

Adopté à l'unanimité

⇒ **Aménagement de l'ancien stade de la Marthaudière :**

Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Pour rappel, le terrain a une superficie de 9 500 m² environ. Une partie de ce terrain (4 500/5 000 m²) est constructible suivant l'OAP n°1 du PLU



Concernant la partie constructible, deux choix pour la commune :

- 1/ Porter l'aménagement et la viabilisation de ce tènement et vendre les parcelles
- 2/ Vendre le tènement constructible en l'état à un opérateur immobilier (Constructeur, promoteur, aménageur.....)

Le recrutement de l'AMO permettra de déterminer la solution à choisir.

Demande de devis à trois prestataires pour les prestations suivantes : analyse du besoin, faisabilité juridique, étude des scénarios possibles pour la commune, assistance pour appel à projet et choix de l'aménageur.

Calendrier prévisionnel :

- Choix de l'AMO : Décembre 2020
- Etudes AMO : Premier semestre 2021
- Choix opérateur immobilier : Été 2021
- Réalisation du projet : 2022/2023 (suivant projet retenu)

Monsieur le Maire propose le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et suite à discussions et échanges un prestataire a été retenu (17 voix pour et 1 abstention)

⇒ **Questions diverses**

⇒ **Commission Tourisme**

- Le tracé des circuits balisés

⇒ **Informations diverses**

- Un fabricant de bière artisanale de Grammond va vendre sa production sur le marché du vendredi. Dates prévues les 11 et 18/12, puis tous les 2° vendredis de chaque mois.
- Nous avons installé des jeux dans la salle des sports pour le temps de cantine. (table de ping-pong, filet, jeux de société, livres, dessins...)
- Barrières à neige : elles sont toutes installées
- ERP (Etablissements Recevant du Public) : 4 visites avec le SDIS sont programmées en 2021 pour les églises de LAMURE et LARAJASSE, le Pôle d'animation et la salle de l'Aubépin (nous allons informer l'association).
- Ecole : Un exercice d'alerte intrusion et incendie se déroulera lundi prochain 14 décembre vers midi. Un questionnaire a été adressé par l'académie pour connaître les mesures de sécurité antiattentat. Nous l'avons complété aux côtés du directeur.
- Aménagement du 2ème étage de la mairie : Les bureaux, la salle de réunion et celle du conseil sont en cours d'aménagement pour être opérationnelles début janvier.
- Tuiles cassées sur le toit de la Villa Mary : Lors des derniers coups de vent une grosse branche a atterri sur le toit et a cassé plusieurs tuiles. Les réparations sont en cours.
- Etude photovoltaïque par Monts énergie : une étude sera demandée pour l'installation de panneaux photovoltaïque sur le pôle d'animation, mais pas pour les ombrières.
- **Planning des réunions de 2021**

DATES CONSEILS MUNICIPAUX LARAJASSE
Jeudi 21 janvier 2021
Jeudi 18 février 2021
Jeudi 18 mars 2021
Jeudi 22 avril 2021
Jeudi 27 mai 2021
Jeudi 24 juin 2021
Jeudi 22 juillet 2021
Jeudi 23 septembre 2021
Jeudi 21 octobre 2021
Jeudi 18 novembre 2021
Jeudi 16 décembre 2021

⇒ **Discussion sur les projets de mandat**

Présentation de la situation financière conjoncturelle et de la collectivité.

Projets engagés ou à engager :

- Résidence Séniors - délai en lien avec l'OPAC
- Aménagement de l'ancien terrain de foot en zone d'habitation
- City stade Larajasse – réflexion à poursuivre avec le conseil municipal enfant
- Réhabilitation école de Lamure : projet à définir 2022
- Séparatif des réseaux dans le centre bourg de Larajasse (CCMDL) en parallèle 2^e phase d'aménagement du centre bourg – recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage 2021 – travaux assainissement 2021
- Travaux église de l'Aubépin – 1^{ère} tranche : couverture/étanchéité : 2021
- Travaux ancienne école de l'Aubépin : eau pluviale + aménagement autour du bâtiment
- Travaux de sécurité sur les bourgs de l'Aubépin et Lamure
- Développement touristique, table d'orientation, nouveaux balisages, panneaux dans les villages.....
- Communication, nouveau site, mini film sur la commune... - 2021
- Une discussion a eu lieu sur le maintien ou non du comité de jumelage

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00